



LES FRIGON

BULLETIN DES FAMILLES FRIGON,
FRIGONE, FREGO, FREEGO,
FREGOE, FREGON, FREGONE

Bulletin français: ISSN 1703-4167
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 24 - NUMÉRO 3

AUTOMNE 2017



ASSEMBLÉE ET RÉUNION FAMILIALE 19 AOÛT 2017

Au centre communautaire J-A Lesieur de
Ste-Geneviève-de-Batiscan

Thème « country »



La rencontre annuelle de cette année s'inscrit dans la poursuite des efforts de l'Association de recruter de nouveaux membres et, ainsi, assurer sa pérennité. Le président a annoncé qu'on avait identifié la Basse-Normandie comme la région d'origine de notre ancêtre. D'autres informations nous seront communiquées à l'automne ou l'hiver prochain à ce sujet. Ce fut également une occasion spéciale pour offrir nos remerciements à Aurèle (272) pour son implication et son dévouement au sein de l'Association. La rencontre animée de musique, de conférences et de jeux assortis au tirage d'oeuvres offertes par Lucie (275) Gravel et Ursule (111) Frigon-Couture s'est déroulée dans un climat chaleureux et décontracté que les participants ont bien apprécié. Il y a eu plus de 62 participants signataires du registre. De ce nombre 27 personnes, membres et non-membre ont participé à l'assemblée générale. En 2017, la base de données de l'Association identifie 11 502 descendants de François Frigon, dit l'Espagnol, et 6 157 conjoints. Le président

sortant, Gérald Frigon (116) a été réélu à l'unanimité alors que Jean-René (11) est redevenu membre du conseil d'administration. Aurèle ne s'est pas présenté pour demeurer au sein du CA. Les autres membres du conseil sortant ont été reportés dans leur fonction. Le conseil d'administration sera encore une fois de 12 membres.



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Assemblée et réunion familial de 2017..... | 65 |
| La Jaquette à Simon | 66 |
| Le mot du président..... | 67 |
| Tirages et photos de l'A.G.A. | 67 |
| Senlis serait-il le berceau des Frigon..... | 68 |
| Saviez-vous que - Médaille Louise Frigon..... | 71 |
| Noces d'or Ursule et Théo..... | 72 |

Notre prochaine Assemblée annuelle aura lieu en août 2018. Lieu et date dans le bulletin d'Hiver 2018 et sur le site frigon.org

Postes Canada

Numéro de la convention **40069967**
de la Poste - publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Association des familles Frigon inc.
1190 37^e Avenue
Laval, Québec H7R 4W4

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

*Pour le renouvellement de votre cotisation,
consulter votre date d'expiration dans le bloc adresse.*

Pierre-Léon Simon-Ayotte, mieux connu sous le nom de **Jaquette-à-Simon**, journalier et figure légendaire, serait né en 1842 ou 1845 à Saint-Stanislas-de-la-Rivière-des-Envies (Saint-Stanislas, Québec). Il est le fils de Pierre Ayotte (Ayotte, dit Simon), cultivateur de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, et de Marguerite Lapointe, dite Tousignant de Saint-Stanislas¹. D'après le Registre des sépultures, Léon Simon-Ayotte est décédé le 27 février 1907 et inhumé le 1 mars à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Son surnom « Jaquette à Simon » vient du fait qu'il ne portait qu'une jaquette boutonnée comme un paletot. « Jamais il ne porta de culotte, de caleçon, de pantalon ». Selon la légende, le vêtement était déchiré par le diable.

C'est dans le Rang des Forges, dans la paroisse Sainte-Geneviève-de-Batiscan, que Pierre-Léon Ayotte a passé la plus grande partie de sa vie.

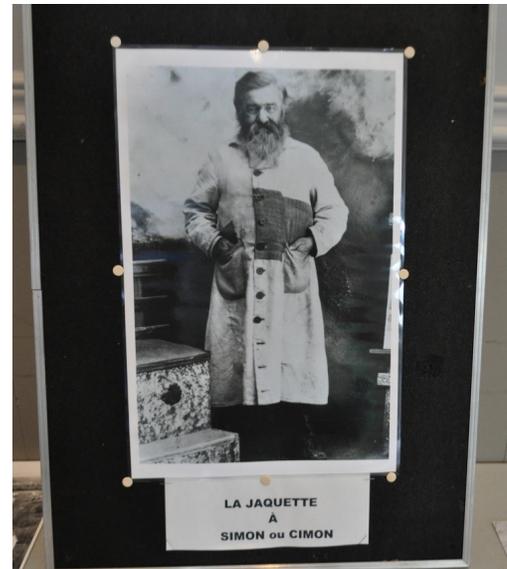
Voici des extraits écrits par Edouard-Zotique Massicotte en 1929².

ORIGINAL ET DÉTRAQUÉ

- D'après la légende, la « Jaquette-à-Simon » était « un possédé » à la suite d'une malheureuse parole. Dans sa première enfance, ce possédé avait pleuré tellement qu'il avait fini par épuiser sa mère. Un soir n'en pouvant plus de fatigue, celle-ci pris son mari de bien vouloir bercer l'enfant pendant qu'elle tâcherait de se reposer. Et le père berça, mais fatigué lui aussi, il s'assoupissait souvent... À la fin, énervé et impatienté, le père aurait dit: « que le diable te berce »... Quoi qu'il en soit, aussitôt l'imprécation lancée, le berceau se balança seul et l'enfant sommeilla.

- Un nommé Hubert Trépanier crut faire un coup d'argent en engageant Léon Simon. Tous deux partiront en tournée et se rendirent aux États-Unis.. Ne croyant pas à l'intervention maligne, des sceptiques parièrent une somme assez rondelette que s'était

Léon lui-même qui se libérait les mains, et qui ensuite, se dévêtait. On fit à Léon un costume blanc, on lui enduisit les mains de noir, puis on l'enferma dans une chambre. Quelques minutes plus tard, le résultat habituel s'était produit, mais le vêtement noirci démontrait, à ne pas s'y méprendre, que Pierre-Léon lui-même, et non quelque esprit satanique, était l'auteur du phénomène.



"Il travaillait souvent pour J.A. L'heureux sculpteur de pierres tombales et photographe, M. L'heureux l'aurait donc photographié et plus tard m'a fait don de cette photo, lorsque je suis devenue sa voisine après m'être mariée."³

Il a habité dans le rang des Forges voisin des grands-parents maternelles de Laure Massicotte-Chouinard (grand-père Théotime Magny). Voici un extrait vécu par Annette Magny mère de Laure: « Son patois était "saké dâné". Il était un homme colérique qui s'emportait facilement. Il passait pour aimer les femmes. Méfiant mon grand-père interdisait à ses filles de se tenir du côté de la maison donnant vu chez Léon Simon. Tout au cours de sa vie beaucoup de gens ont abusé de lui en le faisant travailler pour rien »³.

Suite de la conférence dans un prochain bulletin.

¹http://www.biographi.ca/fr/bio/ayotte_pierre_leon_13F.html

² Bulletin des Recherches Historiques, no 35, avril 1929. pages 231, 232, 233

³ Dans la lettre de Laure Massicotte Chouinard envoyé à Raymond Rivard en 1995. La source était Annette Magny fille de Théotime Magny.



Le 3^e âge est le temps des voyages : d'une part, géographiques, on visite des pays qui nous ont toujours fait envie, d'autre part, voyages intérieurs, ceux des souvenirs. Effaçons les souvenirs amers, les apitoiements et les griefs inutiles. Engageons-nous à quelques choses d'utile.

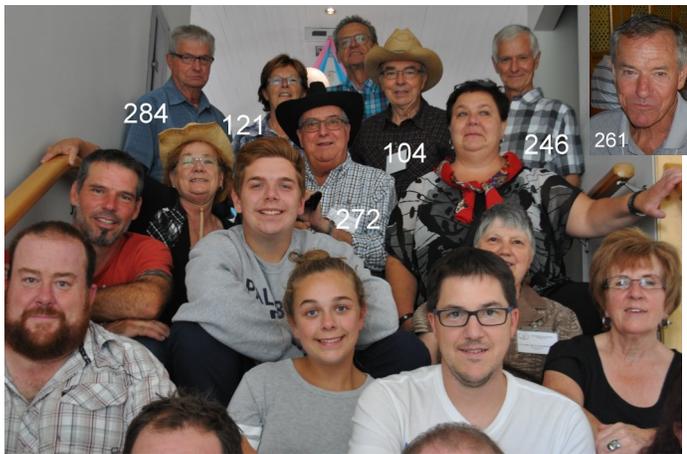
Ayons conscience d'occuper maintenant l'arrière-plan de notre vie. Ne restons pas à la galerie des spectateurs mais passons au rang des acteurs. Tant de choses encore à faire... Tant de projets à réaliser... Pour soi, pour les enfants et petits-enfants. Pour la communauté, pour l'Association.

À l'automne, la lumière nous délaisse, mais elle rejaillira si nous ouvrons les volets de notre esprit, de notre cœur. Pendant 40 ou 50 ans, vous avez acquis des connaissances et développé des expériences. Faisons-en bénéficier notre entourage. C'est très gratifiant de savoir que l'on fait des heureux. Quand on est actif, plus on avance en âge, plus on est amoureux de la vie.

C'est beau la vie...

(inspiré par tante Eva (04666))

Pour une deuxième année de suite la famille d'Henri-Paul était nombreuse (une trentaine). Les enfants d'Henri-Paul et Florina sont tous membres de l'Association. Normand (246), Marcel (284), Ghislain (261) absent, Jacques(104), Aurèle(272), Denise (121).



Aurèle ta courte présence au Conseil d'administration a été remarquée et appréciée. Pour raison de santé, tu as dû quitter le conseil d'administration. Tu mérites nos félicitations pour les trois Assemblées que tu as organisées : Nicolet le 16 août 2014 (57), Batiscan le 27 août 2016 (125), et Ste-Geneviève le 19 août 2017 (65 participants). MERCI AURÈLE D'AVOIR DONNÉ UN NOUVEAU SOUFFLE À L'ASSOCIATION.

Merci à Raymond Rivard de Ste-Geneviève, pour sa présentation sur la « Jaquette à Simon », la maison à Maurice Frigon dans le rang Jacob, l'histoire du déménagement du Calvaire et du nom du centre communautaire J.A. Lesieur.



Merci aux 4 organisateurs: Aurèle (272), Denise (121), Francine (271) et Lucie (275)

Automne 2017

RÉCIPIENDAIRE DES PRIX DE PRÉSENCE OFFERT PAR Lucie Gravel (275), encre spontanées



De gauche à droite:
Guy Naud,
Claire Renaud-Frigon (279),
Lucie Gravel (275) donatrice,
Sylvie Frigon (27)

De gauche à droite:
Geneviève Frigon (287)
Lucie (275)
Ursule Frigon-Couture (111)
Réjeanne (177)



Annie Frigon fille de Marcel (284), Ursule Frigon-Couture (111), donatrice de la broderie japonaise, Réjeanne Frigon (177) vice-présidente de l'Association et animatrice.



Plus haut nous avons fait mention du grenier à sel de Senlis, du guet, et des impôts pour les réparations des fortifications. Ces activités pourraient intéresser les curieux du 21^e siècle que nous sommes. Aussi, ai-je relevé quelques faits qui sont survenus durant les années où Pierre Frigon a été en fonction ou les années proches.

Le grenier à sel



Anciens greniers à sel de Redon, près de Nantes, à 500 km au sud-ouest de Senlis.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Grenier_%C3%A0_sel

Le sel était essentiel pour la conservation des viandes et poissons, à cette époque. Nul ne pouvait s'en passer. Celui qui le contrôlait possédait un grand pouvoir. Le sel était sous l'autorité du roi qui en contrôlait la vente et le taxait fortement. Cette taxe arbitraire et fort impopulaire s'appelait la gabelle. Les greniers à sel étaient des entrepôts « où les sujets du roi étaient tenus de s'approvisionner. [...] L'impôt (la gabelle) atteignait cinq à dix fois la valeur du sel. Le devoir du sel n'existait pas et les habitants pouvaient acheter dans le grenier de leur choix la quantité qu'ils désiraient. Il leur était simplement délivré un récépissé prouvant que le sel avait acquitté les droits »¹⁸.

À Senlis, il y avait un grenier à sel pour l'approvi-

sionnement de la ville et des villages environnants. Accordé par le roi, c'était un droit convoité par les villes parce qu'il produisait de bons profits. « [...] La ville de Senlis avait de fréquents procès avec les villes voisines, qui jouissaient du même avantage; on se disputait les villages afin de faire augmenter les produits du grenier ». « Quand le roi Charles VII [sic] rétablit en 1404 un grenier à sel à Senlis, il accorda à la ville la marchandise du sel pour quatre années, c'est-à-dire le droit de fournir le sel pendant ce temps à ses risques et périls. Les habitants tentèrent d'abord l'opération pour leur propre compte; ils empruntèrent mille livres¹⁹, achetèrent du sel et envoyèrent même un des leurs jusqu'à Guérande, en Bretagne, pour s'en procurer; il en acheta une grande quantité pour 1 400 livres, et le fit transporter par mer à Harfleur, sur un navire frété de compte à demi avec la ville de Meaux. On installa un clerc chargé de garder les clefs du grenier et de surveiller le contrôleur royal; le sel était vendu le prix fixé par les ordonnances; on en retirait la taxe imposée par le roi à son profit et ce qui restait appartenait à la ville, qui, après avoir prélevé le prix d'achat, avait encore un beau bénéfice. Mais cette entreprise était aléatoire, puisque le profit dépendait des prix d'achat du sel, qui pouvait s'élever ou baisser suivant les circonstances, et les frais de surveillance étaient très élevés. C'est pourquoi, en 1406, la ville afferma²⁰ son droit, moyennant 200 écus d'or de redevance annuelle²¹. Ainsi, l'entrepreneur qui a pris en charge le grenier à sel verse annuellement 200 écus à la ville et prend l'entière responsabilité du grenier. L'histoire ne dit pas s'il en a retiré un profit.

Le guet

Durant cette période nous sommes en pleine Guerre de Cent Ans qui oppose de 1337 à 1453 la dynastie des Plantagenets à celle des Valois, et à travers elles le royaume de France et celui de d'Angleterre. Les escarmouches entre les nobles pour s'emparer du pouvoir et les attaques des rois d'Angleterre prétendants au trône de France sont fréquentes. C'est

(Suite page 69)

¹⁸Jean Stocker, *Le Sel*, Paris, 1949, Presses universitaires de France, p. 100.

¹⁹Monnaie de l'époque.

²⁰Affermer : louer à quelqu'un qui prend toute la responsabilité du bien (terre, grenier à sel etc.).

²¹Flammermont, p. 148 et Comité archéologique de Senlis, 1879, p. 390 et suivantes.

Sur les greniers à sel, voir aussi : J. F. Broisse, *Recherches historiques sur la ville de Senlis*, Senlis, 1835, imprimerie Desmarests, 239 pages. https://books.google.ca/books/about/Recherches_historiques_sur_la_ville_de_S.html?id=soNj8KDyGC0C&redir_esc=y

(Suite de la page 68)

une période sombre pour le peuple de Senlis. En ces temps troublés les tours de guet nécessaires en temps de paix le sont d'autant plus, particulièrement durant la nuit.

« Tous les habitants, prêtres ou simples clercs, religieux ou laïques, devaient contribuer de leur personnel à la défense de leur ville, étaient inscrits sur les contrôles du guet et servaient chacun à leur tour. Ce n'est pas que les ecclésiastiques ne fissent entendre parfois des réclamations contre les obligations militaires, qui leur étaient imposées, mais il faut leur rendre cette justice, que pendant le siège de 1418 et en général pendant tout le temps que la ville fut sérieusement menacée par les Armagnacs, c'est-à-dire jusqu'à la prise de Meaux par les Anglais, en 1422, ils firent complètement leur devoir mais un peu plus tard ils sollicitèrent des privilèges »²² d'abstention pour la garde de nuit.

En 1386, il y avait sept guets à Senlis : **rue Bellon, bourg Saint-Vincent, Vitel, rue Parisie, le Châtel, la place aux Charrons et le marché aux samedis**. En fait, les guets correspondaient aux quartiers en position stratégique pour la défense de la ville et servaient aussi d'assise au système de perception d'impôts direct, la « taille ». Pour percevoir la taille, l'assemblée générale des habitants de la ville élisait des percepteurs qui devaient lui rendre compte des montants perçus. Le guet comme tel des villes fortifiées sera toujours très présent et les guetteurs de mieux en mieux armés. Ainsi, « un recensement de 1512, à Senlis, donne un total de 983 hommes armés, divisés en dix guets. Mais déjà, les *baston à feu* prennent un rang avantageux dans l'armée et beaucoup de compagnies délaissent l'arc et l'arbalète pour y substituer le *fusil à arquebuse* »²³.



Le 24, rue Bellon, à Senlis²⁴

Charles VI, dit le Fou (1380-1422), en guerre contre l'Angleterre

Au Moyen Âge, à part quelques exceptions, la stratégie guerrière consiste principalement à éviter les batailles rangées et l'affrontement en rase campagne. C'est une guerre d'escarmouches. De nos jours, nous sommes habitués à des armées suréquipées, bien entraînées, et composées d'hommes de carrière. Mais au Moyen Âge, les soldats étaient recrutés parmi les « sans feu, ni lieu » mal entraînés et plus attirés par l'appât du gain que par patriotisme.

« Les villes n'étaient pas seulement tenues d'aider le roi de leurs conseils et de leur argent, elles devaient encore envoyer des hommes à son armée. [...] Le roi demandait un certain nombre d'archers et d'arbalétriers bien équipés et armés et les habitants se permettaient parfois d'en fournir un peu moins. En 1382, au lieu de lever les dix archers qu'on lui demandait, la ville n'en fournit que six et les officiers royaux s'en contentèrent; les exemples de faits semblables abondent dans nos registres pour tout le règne de Charles VI. D'ailleurs, le plus souvent le roi se bornait à demander qu'on envoyât à l'armée le plus d'archers et d'arbalétriers qu'on pourrait ».

(Suite page 70)

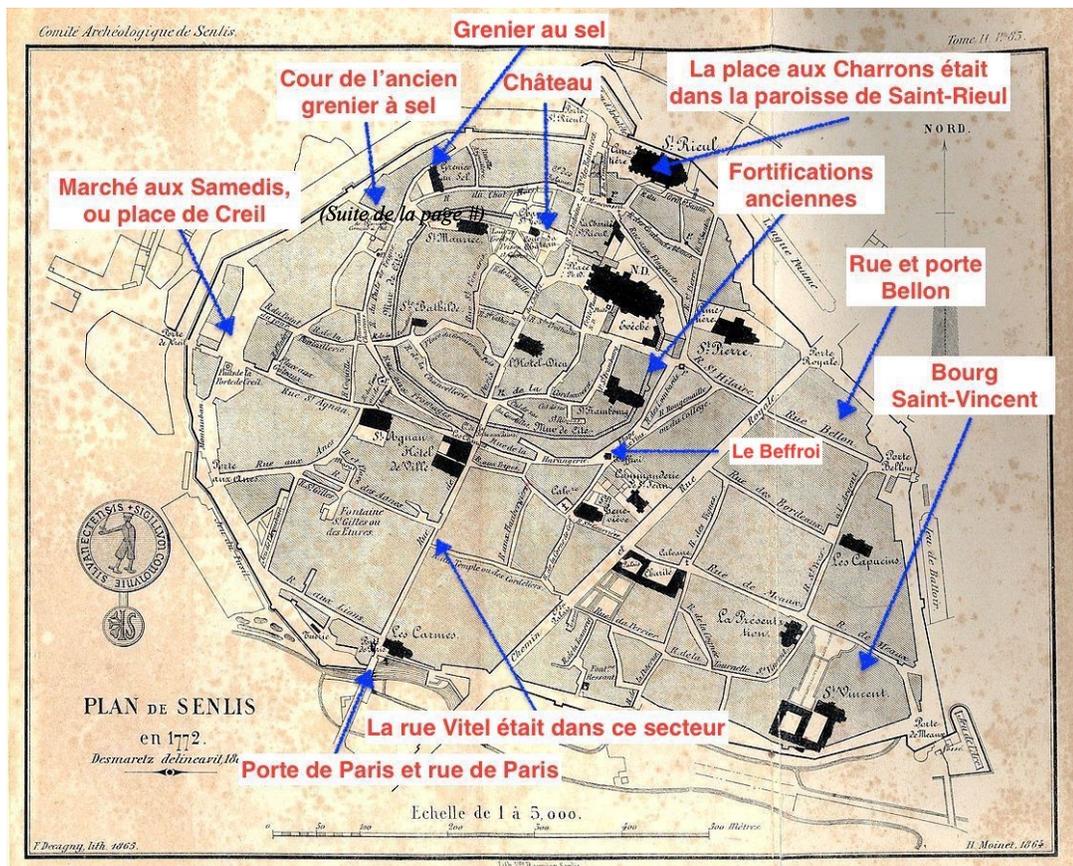
²²Flammermont, p. 121.

²³Comité archéologique de Senlis, *Comptes-rendus et mémoires, deuxième série, tome 5, année 1879*, Senlis, 1880, imprimerie de Ernest Payer, p. 229.

²⁴Le 24, rue Bellon, source: <https://www.google.ca/maps/place/24+Rue+Bellon,+60300+Senlis,+France>.

²⁵Flammermont, p. 112-113.

(Suite de la page 69)



Plan de Senlis, en 1772. On peut encore identifier la localisation des sept guets de Senlis décrits à l'époque de Pierre Frigon et l'emplacement du Belfroi et d'un ancien grenier à sel.

Sources : <http://www.bmsenlis.com/sitebmsenlis/galerie/picture.php?/3583/category/218>

et Abbé Eugène Muller, *Monographie des rues, places et monuments de Senlis*, Senlis, 1880, Imprimerie Ernest Payen. <http://www.bmsenlis.com/data/pdf/shas/muller3.pdf>. Voir aussi partie 1.



Otages lors du siège de Senlis, le 14 juin 1418, dont fait parti Maître Jehan de Beaufort, élu échevin en même temps que Pierre Frigon, dix ans plus tôt. Quatre des six otages furent décapités mais Jehan de Beaufort s'en tire indemne.

Source : <http://www.bmsenlis.com/sitebmsenlis/galerie/picture.php?/8369/category/299>

Voir : Vatin, *Senlis récits historiques*, Senlis, 1876, imprimerie Ernest Payen, p. 166-167.

Voir aussi : Comptes rendus du Comité archéologique de Senlis, 1880, p. 123-124. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k486450b>

Dans le prochain numéro : La guerre.



La Petite maison
des enfants soleil

L'organisme communautaire de quartier, La Petite Maison des Enfants Soleil, compte maintenant 25 ans de fondation.

A l'issue de l'Assemblée générale annuelle de la Corporation, tenue le 24 mai 2017, la Médaille de l'Assemblée Nationale du Québec a été remise à sœur Louise Frigon, fondatrice de l'organisme, par Madame Manon Massé, députée de la circonscription Sainte-Marie-Saint-Jacques, à Montréal¹.



De gauche à droite: sœur Louise Frigon cnd,
Manon Massé députée

L'Assemblée générale se tenait à l'école Marguerite-Bourgeoys, à quelques pas de la Petite Maison; l'événement s'est déroulé en présence d'une trentaine de membres. « Aujourd'hui, nous honorons, ici même, sur le terrain, une citoyenne engagée qui a pris le parti des enfants et des femmes vulnérables et marginalisés. Elle a voulu travailler en solidarité avec tous les services éducatifs, scolaires, sociaux, médicaux et commerciaux du quartier. » a tenu à rappeler Madame Massé.

N.B. Pour connaître davantage sœur Louise Frigon, lire l'article dans le bulletin Été 1996 V03N3². Sur le web (frigon.org) utiliser l'onglet recherche et inscrire 02463. Un autre article suivra sur les sœurs de la Congrégation Notre-Dame sous le thème « Religieuse Frigon et leur famille ».



De gauche à droite: sœur Louise Frigon, Manon Massé députée, madame Jeanne d'Arc Fortin

Des anciens bénéficiaires, devenus membres de la Corporation de l'organisme, et dont le chemin de l'enfance a été très difficile, ont aussi témoigné de l'accompagnement personnalisé et des services éducatifs qui leur ont permis d'être ce qu'ils deviennent aujourd'hui.

« Pour aider, il faut regarder
jusqu'au fond du cœur »



Inspirée de ces mots, en 1991, la Petite Maison des Enfants Soleil s'installait dans le quartier Centre-Sud. Au cours de ces 25 années, la Petite Maison des Enfants Soleil a accueilli au quotidien et a accompagné plus de trois cent enfants et leurs parents.

FÉLICITATIONS CHÈRE LOUISE, CHÈRE JEANNE D'ARC !

Un grand merci à vous deux de votre présence depuis 1996 aux Assemblées de l'Association des familles Frigon Inc.

¹<http://cnd-m.org/fr/nouvelles/article.php?id=1960>

²http://frigon.org/uploads/document/louise_frigon_c_n_d_of52.pdf

NOCE D'OR 50 ANS



Ursule Frigon et Théo Couture ont fêté leur 50ième anniversaire de mariage le 28 juillet 2001. Il aurait fêté leur 60ième anniversaire le 04-08-2011, mais malheureusement Théo est décédé le 09-05-2011.

Ursule Frigon membre (111) est la fille de Xavier Frigon et Annette Houde.



1ier rangée: Christiane, Ursule, Théo.
2ième rangée: Yvan, René, Danielle, Lise, Sylvie, Jocelyne.

Source pour toutes les photos: Ursule Couture-Frigon membre #111, BK02925.



Ursule Frigon (02925) mariée à Théo Couture le 04 août 1951 à Saint-Prosper-de-Champlain.

Ursule a 7 enfants, 12 petits enfants et 10 arrière petits enfants.

Elle est de la lignée de Pierre-Antoine, branche de Souleine.



Xavier Frigon (03015) a épousé Annette Houde (05023) le 05 juin 1911 à Saint-Prosper-de-Champlain. Ils eurent treize enfants dont Ursule Frigon.



Photos prise en 1902. Jean Frigon (02673) est le grand-père d'Ursule. Il est né le 26-01-1851 et décédé le 22-06-1905.

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE TOUS CEUX QUI ONT ATTEINT 50 ANS ET PLUS DE MARIAGE DEPUIS 2010



Faites parvenir à l'Association, les photos d'anniversaire de mariage de vous, de vos parents ou grands-parents...

Communiquez avec moi, je me ferai un plaisir de vous fournir tous les détails.

Sylvie Frigon

Vous pouvez me rejoindre

par téléphone: (418) 651-3948 ou par courriel: sylvie.frigon@videotron.ca